AXA FRANCE IARD Référence à rappeler

- 6395316204/P PZ3

AXA Catégorie : 03254-4 ROUES 33095544 Vos agents généraux MM CHOLLET COUQUIAUD CLAVEL 20 PLACE ORUS

33350 CASTILLON LA BATAILLE

Tel: 05 57 40 30 40

M ARCELIN ALAIN

14 A L ARRIOU

33410 RIONS

Marly Le Roi, le 5 Février 2019

RELEVE D'INFORMATION

Pour le contrat no - 6395316204/P, résilié à effet du 25/12/2018 par l'assuré souscrit le 25/09/2014, numéro d'immatriculation du véhicule BL-817-BR.

	souscripteur !	! conducteur principal ! désigné au contrat
Nom et prénom Date de naissance No permis conduire Date délivr.permis		M ARCELIN ALAIN 05/06/1950 01/02/1971

Sinistres survenus pendant la durée du contrat, dans la limite de cinq périodes annuelles précédant l'établissement du relevé d'informations :

nature!	survenance!	conducteur !	responsabilité
AUCUN SINISTRE !	!	!	
1	į.	!	
1	!	!	
1	į.	1	
1	1	!	
1	i i	!	
1	ī		
1	į	!	

Coef. réduction-majoration appliqué à l'échéance annuelle du 01/09/2018 : 0,50 Le coefficient de réduction-majoration 0,50 est acquis depuis le 01/09/2018

Fait à Marly Le Roi, le 5 Février 2019

CHOLLET COUQUIAUD CLAVEL Vos agents généraux





Réf 960472 08 2017 🖺 SGI 🚱



AXA FRANCE IARD Référence à rappeler - 4895099204/P PZ3 AXA

Catégorie: 03254-4 ROUES 33095544 Vos agents généraux MM CHOLLET COUQUIAUD CLAVEL 20 PLACE ORUS

33350 CASTILLON LA BATAILLE

Tel: 05 57 40 30 40

M ARCELIN ALAIN

14 A L ARRIOU

33410 RIONS

Marly Le Roi, le 5 Février 2019

RELEVE D'INFORMATION

Pour le contrat no - 4895099204/P, résilié à effet du 25/12/2018 par l'assuré souscrit le 01/12/2010, numéro d'immatriculation du véhicule BH-733-CG.

!	souscripteur !	! conducteur principal ! désigné au contrat
Nom et prénom Date de naissance No permis conduire Date délivr.permis	M ARCELIN ALAIN	MME ARCELIN CLAUDINE 21/06/1955 01/10/1974

Sinistres survenus pendant la durée du contrat, dans la limite de cinq périodes annuelles précédant l'établissement du relevé d'informations :

! nature !	survenance	1	conducteur	! responsabilité	!
BRIS DE GLACES !	28/02/2015	!		NON RESP.	!
		!			in PERC

Coef. réduction-majoration appliqué à l'échéance annuelle du 01/06/2018 : 0,50 Le coefficient de réduction-majoration 0,50 est acquis depuis le 01/06/2018

Fait à Marly Le Roi, le 5 Février 2019

CHOLLET COUQUIAUD CLAVEL Vos agents généraux



